

<https://www.snetap-fsu.fr/Pre-rentree-2019-vigilance-resistance-et-exigences.html>



Pré-rentrée 2019 : vigilance, résistance et exigences

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 29 août 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dans la continuité de la mobilisation engagée par les personnels de l'Enseignement Agricole il y a un an et qui s'est poursuivie, faute d'une réelle volonté d'écoute de la part de notre ministre et de son administration, durant la période d'examen, le SNETAP-FSU en cette pré-rentrée 2019 a déjà posé 3 actes forts :

- **le dépôt d'un préavis de grève en intersyndicale (CGT-FO-SNETAP-SUD)**, afin de permettre à toute communauté de travail mise en difficulté à cette rentrée par les contre-réformes imposées (seuils de dédoublements, bac GT, apprentissage) d'instaurer à nouveau le rapport de force nécessaire -[préavis du 2 septembre au 4 octobre 2019](#). **L'intersyndicale sera reçue par le DGER** pour faire un premier état des lieux des conditions de rentrée le mercredi 11 septembre.
- **la rencontre avec le DGER et ses services** (EDC - moyens et [POFE](#) - politique formation et éducation) **ce 29 août afin de reposer à la fois nos divergences** (dérégulation des seuils, sous-financements de la réforme du lycée, insécurité majeure pour nos centres de formation et leurs personnels...), de suivre la mise en oeuvre des quelques engagements et ajustements concédés par le Cabinet du Ministre mi-juillet (notamment la dotation complémentaire de 6000 heures devant être répartie d'ici début octobre) **et de rappeler nos exigences** (strict respect de la réglementation - référentiels, statuts des personnels, financements garantis pour une réforme du bac qui ne soit pas au rabais dans les lycées agricoles, protection des agents de [CFA-CFPPA](#) dont les emplois et conditions de travail ne sauraient servir de variables d'ajustement dans le cadre de la réforme Pénicaud). **Alors que doivent se réunir dans toutes les régions** des [CTREA](#) extraordinaires dans les jours à venir, le DGER s'est engagé à porter ces exigences à connaissance des [DRAAF](#) et des [SRFD](#) dès la semaine de rentrée.
- **l'obtention par le MAA que les débuts d'ouverture du Ministre de l'Éducation Nationale, pour partie reprises par le Président, concernant une revalorisation de la rémunération des personnels de l'éducation bénéficient aussi aux personnels de l'EAP** (chantier à venir sur les salaires, lien avec nos retraites et revalorisation symbolique annoncée pour les enseignants dans les médias le 28 août).

Vigilance, résistance, exigences... Restons collectivement mobilisés et ne lâchons rien !

[Pour télécharger et diffuser le préavis de grève.](#)